

Réunion publique

Les outils règlementaires du PLUi Ville de Bois Colombes

15 novembre 2023

Salle du Conseil Municipal

















Déroulé de la réunion publique et modalités de participation du public





- Yves REVILLON Maire de Bois Colombes, Président de Boucle Nord de Seine
- Gaël BARBIER Maire Adjoint à l'Urbanisme de Bois Colombes
- Laurent TAMBOUR Directeur urbanisme ville de Bois Colombes
- Noël BERTOMEU Directeur Général des Services Développement Boucle Nord de Seine
- Anaïs KOT Directrice Générale Adjointe Développement Boucle Nord de Seine
- Jasmine DOZIAS Responsable planification et PLUi
- Juliette FOURNIL Responsable de mission, Rouge Vif, prestataire (concertation & communication du PLUi)
- Marie Liesse POYETON Responsable de mission, Rouge Vif, prestataire (concertation & communication du PLUi)
- Claire BLANDIN Codra, prestataire (élaboration du PLUi)





© Isabelle Lefèvre – Lumière sur le beffroi - Concours photo PLUi 2022

Yves REVILLON

Maire de Bois-Colombes Président de Boucle Nord de Seine



© Cyril Leroy - Regards partagés - Concours photo PLUi 2022



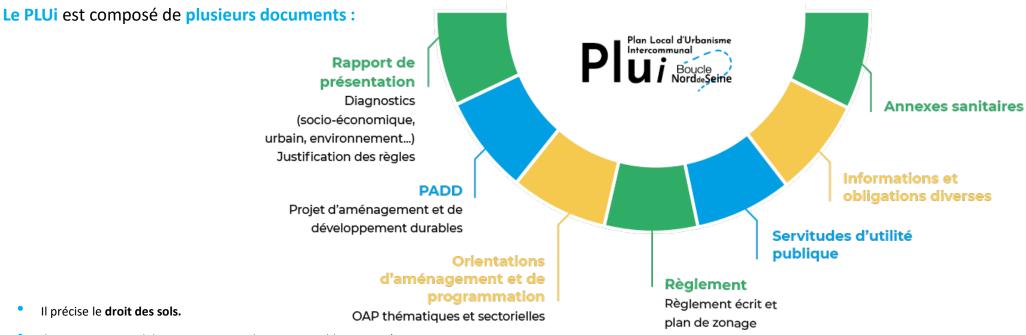
Rappel de la démarche

Jasmine DOZIAS - Responsable planification et PLUi - Boucle Nord de Seine





Qu'est-ce-que le PLUi?



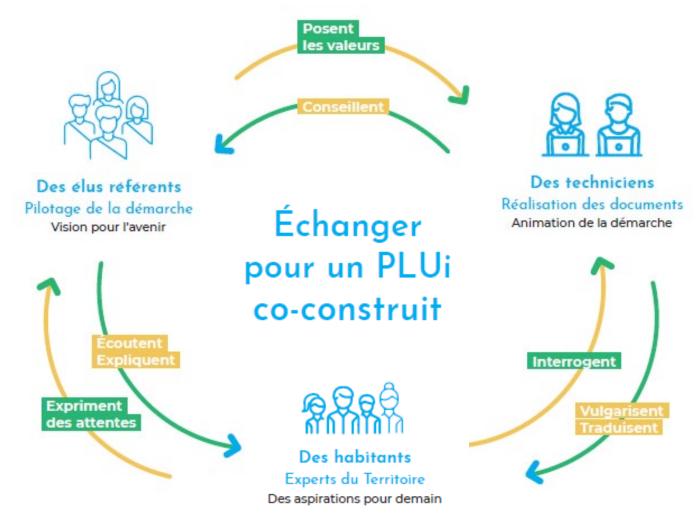
- Il constitue un outil de mise en œuvre des projets publics et privés.
- Il fixe un cadre de cohérence des différentes actions d'aménagement et des politiques publiques sectorielles.

Ce qui nécessite de développer :

- Une vision globale du développement du territoire.
- Établie à partir d'un diagnostic territorial.
- Pour définir les **orientations générales** d'aménagement et d'urbanisme.



Les acteurs de l'élaboration du PLUi





Le calendrier d'élaboration du PLUi

Avril 2021

Prescription élaboration du PLUi

Juin 2023

Débat sur les orientations du PADD

Mai 2024

Bilan de la concertation Arrêt du projet

Début 2025

Approbation du PLUi

Concertation

de la prescription à l'arrêt du projet

PPA

Consultation

Enquête

oublique

Choix des bureaux d'études Lancement de la concertation

Diagnostic et enjeux

PADD

Cadrage règlementaire

Consultations



Nous en sommes là!

En parallèle...

Juillet 2023 Approbation du SCoT-M





Élaboration du nouveau SDRIF-Environnemental à l'horizon 2040 Eté 2024 Adoption du SDRIF-E Fin 2024 Approbation en conseil d'Etat



Les avis des habitants exprimés dans le cadre de la concertation

Juliette Fournil— AMO Concertation et communication





Les outils de concertation et de communication du PLUi

Cadrage règlementaire Phase préparatoire Diagnostic et enjeux **PADD** S'informer Réunion publique Réunion publique Réunion publique Réunion publique Lancement de la concertation Synthèse du diagnostic Présentation PADD 7 Mars 2024 28 mars 2022 15 Novembre 2022 Avril 2023 Info PLUi n°1 Info PLUi n°2 Info PLUi n°3 Info PLUi n°5 Info PLUi n°4 Guide la concertation Synthèse du projet de PLUi Lancement de la concertation Synthèse du diagnostic Présentation du PADD Mai 2022 Novembre 2022 Décembre 2021 Juin 2023 Février2024 Contribuer Questionnaire Stands PLUi Concours 7 Ateliers Petit déjeuner Concours 4 Balades Petit déjeuner 7 réunions Avril-Juin2022 Juin 2022 Photo thématiques des acteurs-Dessin urbaines des acteurscommunales Dont un stand Septembre Décembre 2022 relais du Avril-mai Principe du relais du novembre sur le marché de 2022 Dont un atelier territoire 2023 Règlement territoire 2023 **Bois-Colombes** au château des mars 2023 Juin 2023 octobre 2023

Tourelles



Synthèse des enjeux prioritaires pour les habitants à l'échelle du territoire

Les enjeux prioritaires pour le territoire de Boucle Nord de Seine varient en fonction des communes mais donnent à voir des priorités partagées.



Nature en ville

Malgré la présence d'espaces verts au sein du territoire, l'accès à la verdure est limité dans un territoire de plus en plus dense et attractif. Le manque d'espace vert se fait sentir par les habitants et donne le sentiment parfois d'un cadre trop « bétonné » et « étouffant ». La nature en ville concerne aussi l'implantation d'arbres à privilégier dans les nouvelles constructions pour bénéficier d'ilot de fraicheur.



La desserte en transports en commun

Le territoire bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun notamment pour se rendre dans des points stratégiques du territoire (Paris et La Défense) mais le maillage de ce réseau entre les communes voire les quartiers n'est pas satisfaisant et encore parfois inégalitaire.



Habitat

Le territoire comporte une diversité de tissus urbains donnant à voir des spécificités pour chaque commune et quartier à préserver et valoriser. La mixité sociale apparait comme un enjeu fort mais nécessitant un vivre-ensemble encore parfois complexe.



Pollution

L'attractivité du territoire implique de nouvelles constructions provoquant nuisances sonores et visuelles pour les habitants.

De même que la place de la voiture est encore trop prépondérante ne permettant pas le développement de nouveaux modes de déplacement de manière sécurisées et impactant fortement le territoire en termes de pollution.



Le cadre de vie apparait comme une composante essentielle des habitants avec des remarques importantes émises sur la nécessité de pouvoir accéder à une offre de médecins sur le territoire tout comme d'habiter dans un cadre de vie sain et moins pollué.



Identité territoriale

Le lien à la Seine constitue pour les habitants une identité forte du territoire mais encore sous-exploitée en termes d'aménagement. Le bien-être des habitants apparait aussi un enjeu central face aux nombreuses difficultés rencontrées au quotidien.



Commerces de proximité

Les habitants et usagers constatent de manière générale le manque de commerces de proximité dans leurs communes et leurs quartiers que ce soit en termes de qualité, de diversité et de proximité avec leur lieu de vie. La présence de commerces permettrait d'améliorer le cadre de vie et favoriserait la convivialité.



L'appréciation du cadre de vie selon les habitants et usagers de Bois-Colombes

Bois-Colombes est perçue comme une ville calme, familiale et à taille humaine offrant à ses habitants un esprit village à proximité immédiate de Paris grâce à la desserte en transports en commun.

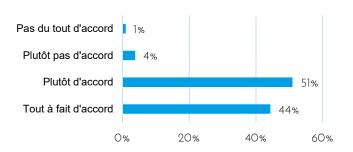
Les nombreux quartiers pavillonnaires constituent le charme de la ville et il est souhaité que ce type d'habitat puissent être maintenu et valorisé. Pour autant, un équilibre entre habitat individuel et collectif semble maitrisé notamment par les secteurs qui nécessitent un renouvellement.

Les différentes commodités permises dans la ville (services, commerces, activités et associations) permettent d'en faire une ville conviviale et où les liens sociaux et économiques se font de manière spontanée.



« Une ville de taille moyenne tranquille à l'ambiance d'un village.»

Est-ce que votre commune est un territoire où il fait bon vivre ?



« Le caractère pavillonnaire présente un très grand intérêt sur le plan urbain et environnemental et il est important de préserver ces zones.»

« Calme, bien desservie, bon mix d'immeubles et de maisons.»

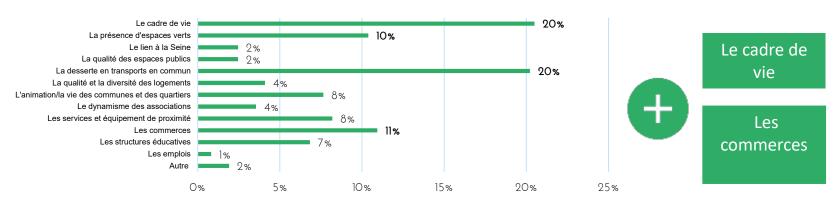
« Dans les quartiers que je fréquente, il y a une bonne diversité entre habitation, lieu culturel, commerces de proximité.»

« Une commune à taille humaine, avec une grande zone pavillonnaire et malgré les constructions qui augmentent beaucoup dans le quartier, l'urbanisme est maitrisé.»



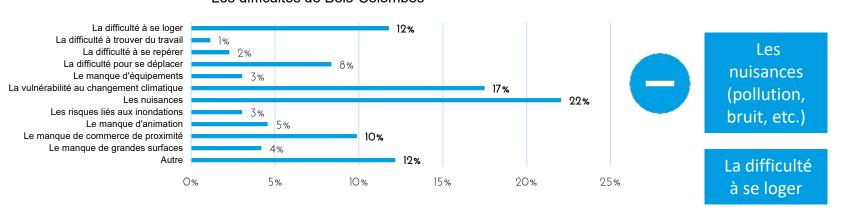
Les principaux atouts et difficultés rencontrées par les habitants et usagers de Bois-Colombes





La desserte en transports en commun

Les difficultés de Bois-Colombes



La vulnérabilité au changement climatique



Rappel des orientations du PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durables Clé de voute du PLUi

Jasmine DOZIAS - Responsable planification et PLUi – Boucle Nord de Seine





4 axes et 12 défis pour une vision transversale du développement du territoire

AXE 1 Un territoire d'équilibres riche de ses diversités

AXE 2 Un territoire engagé dans une transition environnementale ambitieuse

AXE 3 : Un territoire du « vivre ensemble »

AXE 4: Un territoire actif, productif et innovant

Défi 1.1 Reconquérir la Seine

Défi 1.2 Conforter l'attractivité territoriale

Défi 1.3 Révéler la diversité des paysages et des patrimoines

Défi 2.1 : Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant

Défi 2.2 : Devenir un territoire sobre et économe

Défi 2.3 : Réussir la « ville santé »

Défi 3.1 : Aménager un territoire pour tous et à tout âge

Défi 3.2 : Irriguer la ville de mobilités apaisées

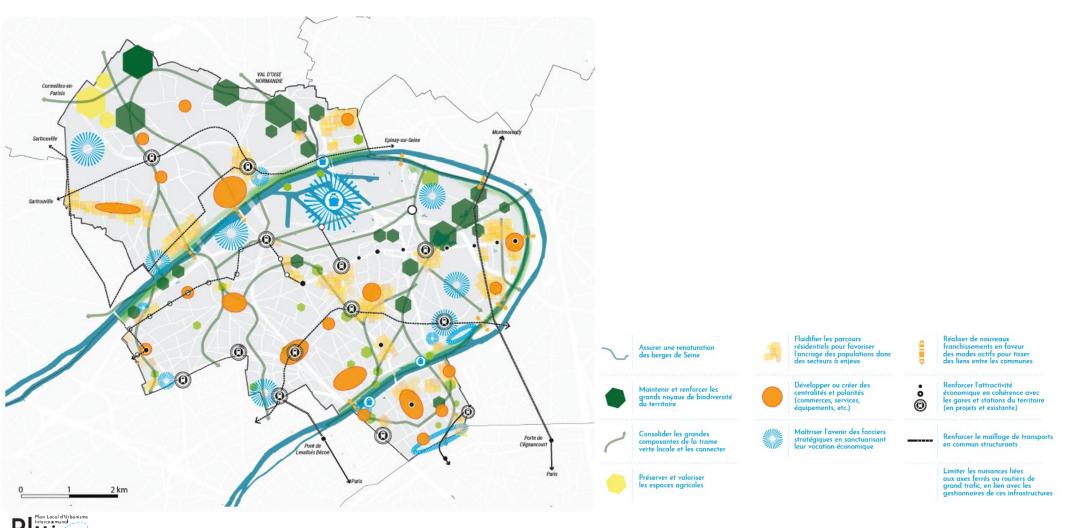
Défi 3.3 : Renforcer le territoire des proximités et du quotidien

Défi 4.1 : Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

Défi 4.2 : Soutenir les mutations et la valorisation des secteurs d'activités

Défi 4.3 : Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale

Carte de synthèse du PADD



Quelle ville demain?

Jasmine DOZIAS - Responsable planification et PLUi — Boucle Nord de Seine Laurent Tambour — Ville de Bois Colombes





Décliner le PADD dans les dispositions règlementaires du PLUi

... en conciliant des enjeux et injonctions qui peuvent sembler contradictoires :

PRESERVER

- Préserver les tissus pavillonnaires
- Valoriser les paysages et le patrimoine
- Préserver les espaces naturels et les parcs

SE DEVELOPPER

- Produire des logements diversifiés
- Développer les emplois notamment industriels
- Assurer la réponse aux besoins en équipements

LIMITER NOS IMPACTS ET ASSURER L'ADAPTABILITE

- Renforcer la pleine terre et le taux d'espaces verts par habitant
- Réduire les nuisances, pollutions et risques, et limiter leur impact sur les populations
- Réduire et décarboner les déplacements
- Prendre en compte un risque accru d'inondation



→ Des conciliations et réconciliations

Les enjeux pour Bois Colombes

PRESERVER

- Préserver et mettre en valeur le cadre de vie Bois-colombien avec ses quartiers pavillonnaires et son ambiance de « village »
- Mettre en valeur son patrimoine architectural et conforter une trame verte très présente grâce aux parcs dans chaque quartier, les squares de proximité, les promenades vertes mais également la « mosaïque » des jardins privés

SE DEVELOPPER

- Poursuivre un développement résidentiel maîtrisé, dans le respect des contraintes légales imposées notamment en matière de logements sociaux.
- Poursuivre la politique de modernisation des équipements publics
- Tirer parti de la future position de carrefour métropolitain du centre ville grâce à l'arrivée du métro, et anticiper les impacts en recherchant le meilleur bénéfice en termes de développement économique et d'amélioration du taux d'emploi

LIMITER NOS IMPACTS ET ASSURER L'ADAPTABILITE

- Poursuivre la mutation des espaces publics au bénéfice des modes doux, avec la piétonisation de certains secteurs et le développement du schéma cyclable, notamment grâce à un programme de résorption des coupures ferroviaires.
- Conforter le verdissement des espaces publics et maintenir une capacité de surfaces vertes infiltrantes l'un publique Les outils règlementaires du PLUI 15 novembre 2023 Ville de Bois Colombes

Du PADD aux Outils Règlementaires

Claire BLANDIN — Codra, prestataire (élaboration du PLUi) Jasmine DOZIAS - Responsable planification et PLUi — Boucle Nord de Seine





Du PADD aux outils règlementaires

Opposables aux Permis de Construire

Plan de zonage et règlement par zone

Art 2.

Art. 3

- Définissent les règles d'occupation du sol,
- Fixe des **règles** en matière de :
 - Destinations
 - Hauteurs
 - Implantations (alignement/recul...)
 - Réseaux et gestion des eaux pluviales
 - Stationnement automobile et vélo
 - Préservation de la biodiversité
 - Espaces verts....

Les autorisations d'urbanisme devront être conformes



- Caractère plus contraignant
- Encadrement plus strict



Traduit le <u>projet</u> global du territoire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD





Doit trouver une traduction règlementaire

- pour les secteurs à urbaniser / restructurer
- **principes d'aménagement** dans les secteurs de projet (sur terrains publics ou privés) ou concernant des thématiques particulières (dont continuités écologiques)
- Échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de réalisation des équipements liés si besoin.

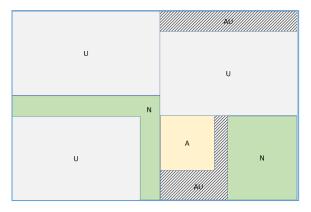
Les autorisations d'urbanisme devront être compatibles



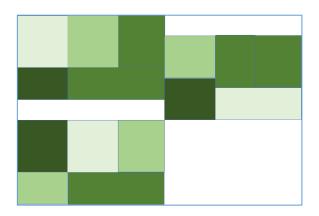
- Caractère plus incitatif
- Relative souplesse d'application



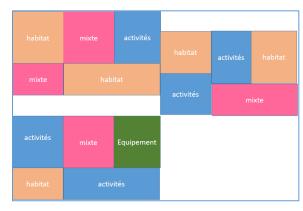
Fixer des règles d'application locale : le Règlement et son Zonage



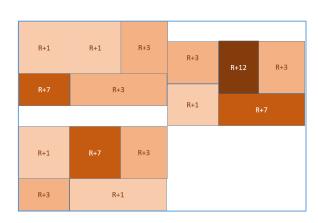
1- Délimitation des zones U, N, A et AU



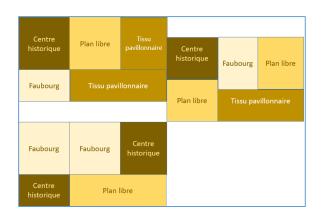
4 – Niveau de densité des espaces verts et bâtis



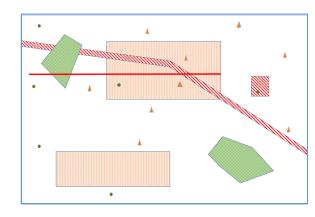
2 – Destinations attendues



5 – Hauteurs permises



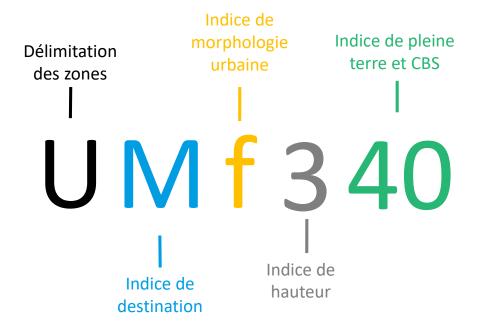
3 – Formes urbaines souhaitées



 6 – Inscriptions graphiques pour préciser des projet locaux ou des mesures de protection



LE SYSTÈME D'INDICE



DES RÈGLES THEMATIQUES

- Secteurs de Mixité Sociale
- Secteur de Taille Minimale de Logement
- Linéaires de commerces
- Secteur de stationnement
- ...

Et les ER, servitudes de localisation, EVP, filets de hauteur, périmètres de gel, secteurs de plan masse, secteur des OAP, périmètre 500m gare ...

Indice de destination

Indice de destination

N,Ne,Np: Secteurs naturels

T: Emprise de transports terrestres

UA,UAb,UAc,UAi,UAL: Secteurs d'activités

UE,UEC,UEp: Secteurs d'équipements

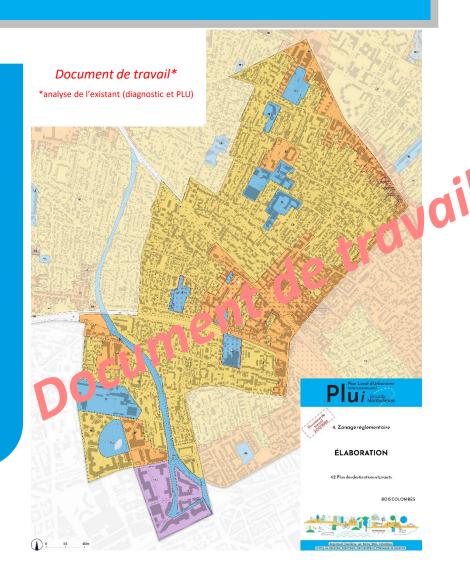
UM: Secteur mixte

UP: Secteus de Projets

UR,URs: Secteurs résidentiels

Objectif: localiser les espaces de mixité fonctionnelle (M), à dominante résidentielle (R), d'activité économiques (A) ou d'équipements (E).

- bien identifier les secteurs de centralité et centralités de quartier,
- préserver les espaces
 d'équipements et de parcs,
- confirmer la vocation économique du pôle tertiaire des Bruyères
- marquer le caractère des secteurs résidentiels à préserver





Carte des formes urbaines

Indice de morphologie urbaine

f

Objectif: encadrer l'évolution des villes en en prenant en compte finement les spécificités locales: tissus pavillonnaires, tissus faubouriens



c, d: Tissus mixtes

e, f, g :Tissus à dominante pavillonnaire

h, i :Tissus à dominante collectif

k, L, mTissu d'activités

j, n, x :Tissus de grandes emprises libres

pm :Plans masses





Carte des hauteurs

Indice de hauteur

Objectif: encadrer l'évolution des villes en adaptant les hauteurs permises aux contextes locaux *analyse de l'existant (diagnostic et PLU)

Indice des hauteurs





Préservation de la pleine terre

40

Objectif: protéger la perméabilité des sols en tendant vers 30% de pleine terre *analyse de l'existant

Indice de pleine terre et CBS

Taux de pleine terre réglementaire



20 et 35%

60 et 75% 80% et plus

Coéfficient de biotope surfacique



(diagnostic)





Permettre la mise en œuvre de projets

Claire BLANDIN – Codra, prestataire (élaboration du PLUi)

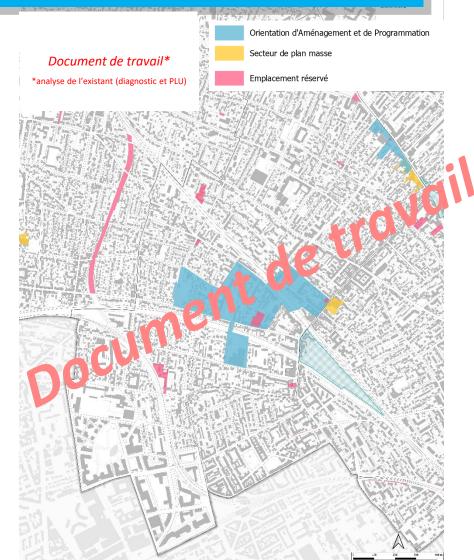




Les outils pour mettre en œuvre des projets

Exemple d'outils en cours de réflexion

- Avenue d'Argenteuil- secteur plan masse
- Centre-Ville Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) – plan paysager du centre ville
- Entrée de ville Argenteuil De Gaulle Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Et des emplacements réservés pour permettre des élargissements de voirie, des cheminements piétons, etc.



Les outils pour améliorer la santé et l'environnement :

des orientations d'aménagement et de programmation thématiques les outils du règlement et du zonage pour préserver les espaces verts

Claire BLANDIN – Codra, prestataire (élaboration du PLUi)





OAP Mieux se déplacer

Enjeux : amélioration du cadre de vie, urbanisme favorable à la santé, lutte contre les nuisances générées par les infrastructures de transports, développement des mobilités actives et innovation

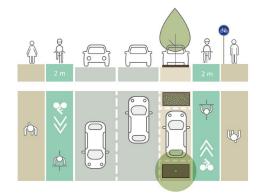
1 Echelle supra territoriale





- Résorption des coupures urbaines et requalification des points de franchissement
- Réduction des nuisances





- Hiérarchisation de la voirie au profit des modes actifs
- Structuration d'un réseau de mobilités actives
- Déploiement d'un cadre agréable et sain pour les modes actifs
- Renforcement des gares comme centralité/porte d'entrée du territoire

Echelle des opérations d'aménagement :

- Accès et aménagement
- Traitement des espaces publics
 - Gestion du stationnement
- Accompagnement d'une mobilité active et durable





Echelle des opérations de construction

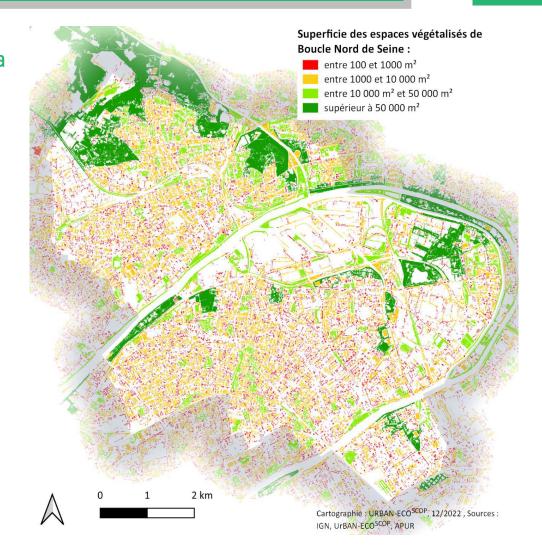
- Gestion des interfaces avec l'espace public
- Accompagnement d'une mobilité active et durable



OAP Renforcer les trames écologiques

Enjeux : Prise en compte des sols vivants, constitution d'un maillage écologique et fonctionnel en faveur de la biodiversité, valoriser la gestion de l'eau dans la ville, définir le socle écologique des opérations d'aménagement.

- Biodiversité: Constitution d'un maillage écologique fonctionnel ou continuités écologiques et bien être ...
 - Sanctuarisation et renforcement des noyaux primaires de biodiversité
 - Valoriser la fonction relais des noyaux secondaires : Bosquet, friche, square, stade et équipement sportif de plein air, cimetière
 - Améliorer la fonctionnalité des espaces de liaisons
 - Favoriser la régénération d'espaces de nature au sein des espaces
- Trame bleue et eau dans la ville
 - La renaturation des berges
 - La préservation des mares
 - Le cycle de l'eau : infiltration et perméabilité
 - Trame fraîche et humide
- La trame des sols vivants (brune)
 - Limiter la transformation des sols
 - Désartificialiser et renaturer les sols
 - Régénérer les sols par le recyclage des biodéchets
- La trame noire





Les outils possibles de zonage pour préserver les espaces verts

Patrimoine naturel

- Arbres remarquables
- Alignement d'arbre à protéger
- Espaces boisés classés
- Espaces végétalisés
- Coeurs d'ilot
- Emplacements réservés aux espaces verts et continuités écologiques

Destinations

- A,Ai,AP
- N,Ne,Np
- UEp
- + taux de pleine terre
- + bande de constructibilité
- + bandes de recul
- + exigences de plantation

Une palette d'outils mis à disposition du PLUi pour permettre de répondre à l' objectif de préservation et de développement de la nature en ville.

*analyse de l'existant (diagnostic)





Valoriser la Seine, les identités locales et le patrimoine

L'OAP Seine

Les outils pour protéger les éléments patrimoniaux Les outils pour préserver les tissus pavillonnaires Les outils pour préserver l'emploi et l'animation urbaine

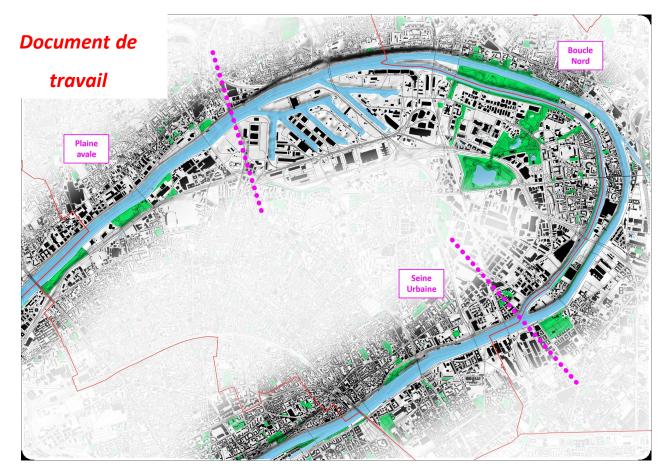
Claire BLANDIN - Codra, prestataire (élaboration du PLUi)





L'OAP Seine

- L'OAP Seine répond à l'axe 1 du PADD et est à l'articulation des OAP thématique et sectorielles, elle vise à donner un récit, une compréhension du territoire à travers son fleuve et préciser les objectifs et invariant à respecter.
- Son propos principal est le paysage et les usages, elle vise ainsi :
 - Retourner la ville sur la Seine
 - Révéler la Seine dans l'aménagement de la ville
 - Développer des aménités propres à la Seine
 - Améliorer l'accessibilité de la Seine et apaiser sa découverte
- L'OAP Seine offre une lecture du territoire en 3 séquences :
 - La Seine urbaine
 - La boucle de Seine
 - La Plaine aval



Pour Bois Colombes, un objectif de mieux relier le cœur de la boucle aux rives de la Seine



Les outils pour protéger les éléments patrimoniaux du territoire

Document de travail

Démolition totale interdite Démolition partielle encadrée

Respecter ou mettre en valeur les caractéristiques architecturales des constructions :

- Volumétrie
- Composition et rythme de façade
- Détails, décorations et modénatures
- Aspect des matériaux

Préservation des qualités patrimoniales d'ensemble :

- S'intégrer à l'environnement paysager,
- Des annexes autorisées sous conditions

Assurer la bonne intégration des ouvrages techniques, des dispositifs de production d'énergie, et l'harmonie des isolations

Permettre des extensions sous réserve de :

- L'harmonisation avec les caractéristiques architecturales et de composition
- Respect du principe de hiérarchie et de proportion



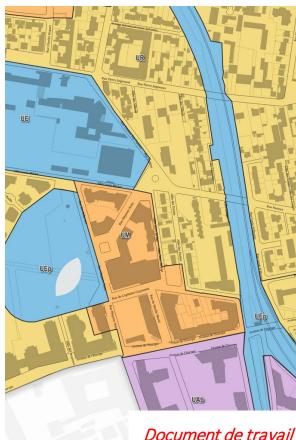
Les outils pour préserver les tissus pavillonnaires



→ Une combinaison d'outils permet d'assurer la préservation et la diversité des tissus pavillonnaires

Les outils pour préserver l'emploi et l'animation urbaine

L'encadrement des destinations des constructions



UM (mixte) UR (résidentielle)

Rs = résidentiel strict)

UA (activités économiques)

- Ab : tertiaire
- Ac commerces
- Ai industrie
- Al logistique et port

UE (zone urbaine d'équipements)

- Ec cimetières
- Ep parcs et squares

Les linéaires de commerces



Mixité fonctionnelle et sociale

**** Linéaires de commerces

(× × × ×

Diversité commerciale à protéger ou à développer

Principe général:

- interdire le changement de destination
- obliger à la création de RDC actifs en cas de nouvelle construction ou démolition/reconstruction.





Temps d'échanges



Prochaines étapes



MAI 2024 : Arrêt du projet de PLUi AUTOMNE 2024 : Enquête Publique



Merci de votre participation! A très bientôt pour la suite du projet Très bonne fin de soirée

Toutes les informations sur <u>www.bouclenorddeseine.fr/plui</u> Vos remarques : <u>plui@bouclenorddeseine.fr</u>

